

RAPPORT ANNUEL SUR L'EGALITE FEMMES HOMMES VILLE DE DOLE

ANNEE 2016

Politique de ressources humaines

Effectif permanent

Nombre d'agents permanents occupant un poste de direction au sein de la Ville de Dole

	Femmes	Hommes	Total
Direction générale des services	0	1	1
Directeurs de pôle	0	2	2
Responsables de services	3	5	8
TOTAL	3	8	11

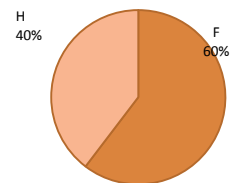
Pas d'évolution concernant les postes de direction au sein de la VILLE DE DOLE entre 2015 et 2016.

Part des femmes et des hommes par filières

Titulaires

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	53	51	13	12	63
filière technique	80	80	93	87	167
filière animation	4	4	1	1	5
filière culturelle	18	19	21	19	38
filière sociale					0
filière médico-sociale	45	43			43
filière médico-technique					0
filière sportive	1	1	5	1	2
filière police municipale	3	3	13	12	15
filière incendie secours					0
TOTAL	204	201	146	132	333

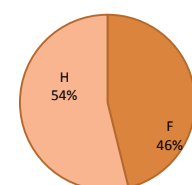
Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires) 2016



Contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016
	2015	2016	2015	2016	
filière administrative	3	2	2	3	5
filière technique	8	7	5	5	12
filière animation					0
filière culturelle	2	2	2	3	5
filière sociale					0
filière médico-sociale		1	1	1	2
filière médico-technique					0
filière sportive			2	2	2
filière police municipale					0
filière incendie secours					0
TOTAL	13	12	12	14	26

Répartition femmes- hommes des effectifs (contractuels) 2016

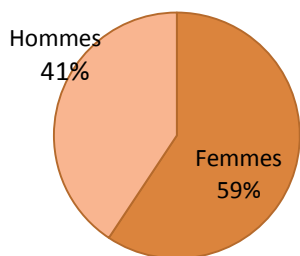


Titulaires et contractuels emplois permanents

	Femmes		Hommes		Total 2016	% f 2016	% h 2016
	2015	2016	2015	2016			
administrative	56	53	15	15	68	78%	22%
technique	88	87	98	92	179	49%	51%
animation	4	4	1	1	5	80%	20%
culturelle	20	21	23	22	43	49%	51%
sociale							
médico-sociale	45	44	1	1	45	98%	2%
médico-technique							
sportive	1	1	7	3	4	25%	75%
police municipale	3	3	13	12	15	20%	80%
incendie secours							
TOTAL	217	213	158	146	359	59%	41%

La part des femmes pour l'année 2016 s'élève à 59% de l'effectif permanent.
Le taux de féminisation est équivalent à celui obtenu au niveau national pour les communes.

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires et contractuels)



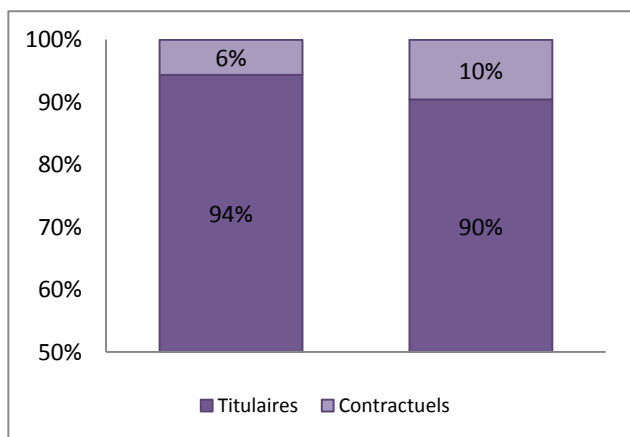
Au niveau national, dans la FPT:

Taux de féminisation: 61 %
communes: 60 %
EPCI: 51 %

entre 5 et 49 agents: 66 %
entre 50 et 499 agents: 61 %
entre 500 et 4 999 agents: 67 %

Part des titulaires et contractuels

	Femmes		Hommes		% femmes 2016	% hommes 2016
	2015	2016	2015	2016		
Titulaires	94%	94%	92%	90%	60%	40%
Contractuels	6%	6%	8%	10%	46%	54%

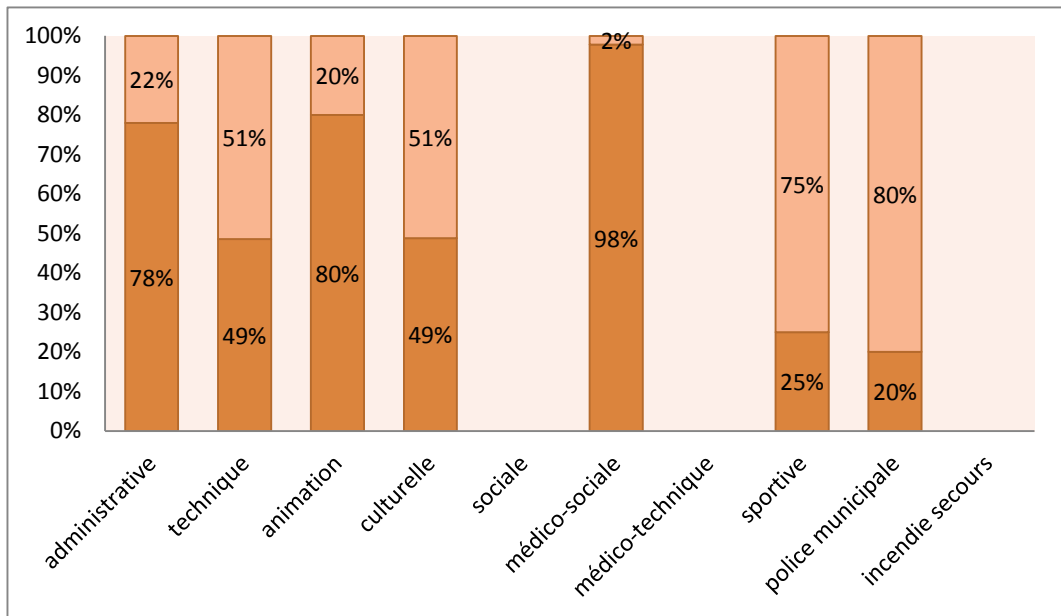


Au niveau national, dans la FPT:

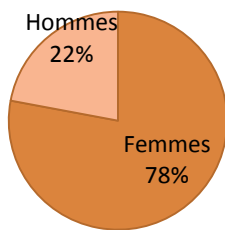
Titulaires: 58 % de femmes / 42 % d'hommes
Contractuels: 67 % de femmes / 33 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

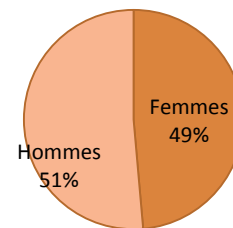
Répartition par filières - 2016



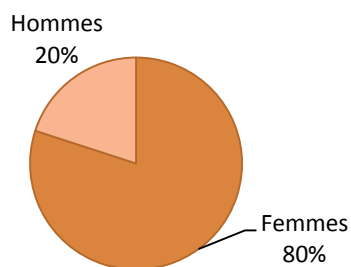
Filière administrative



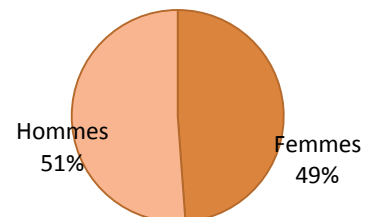
Filière technique



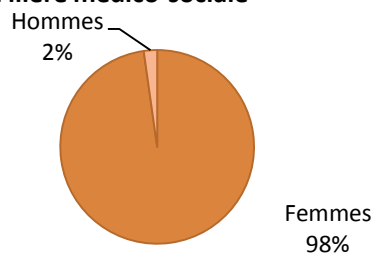
Filière animation



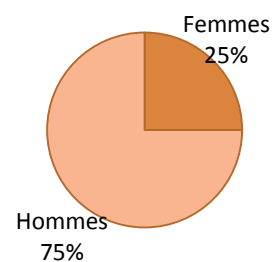
Filière culturelle



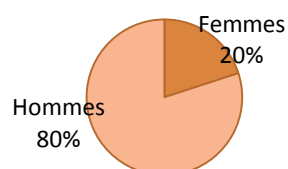
Filière médico-sociale



Filière sportive



Filière police municipale



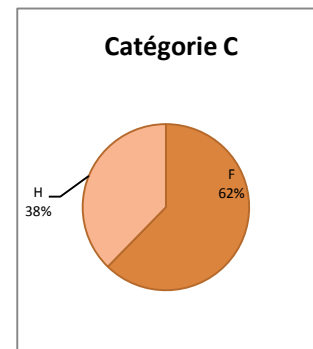
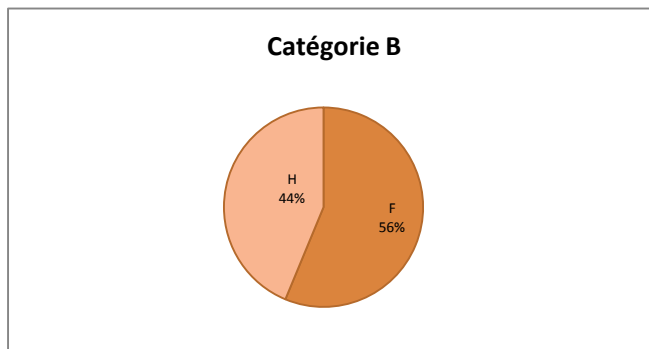
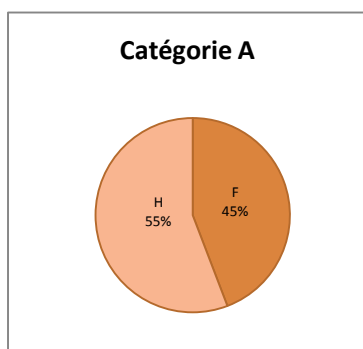
Pour les filières administratives, animation, médico-sociale, forte représentation des femmes. Les filières sportive et sécurité la part des hommes est très élevée. Concernant les filières technique et culturelle, elles comptabilisent une femme pour un homme.

Au niveau national, dans la FPT:

filière administrative: 82 % de femmes / 18 % d'hommes
 filière technique: 41% de femmes / 59 % d'hommes
 filière animation: 71% de femmes / 29 % d'hommes
 filière culturelle: 63% de femmes / 37 % d'hommes
 filière sociale: 96% de femmes / 4 % d'hommes
 filière médico-soc: 96% de femmes / 4 % d'hommes
 filière médico-tech: 74% de femmes / 26 % d'hommes
 filière sportive: 28% de femmes / 72 % d'hommes
 filière sécurité-police: 21% de femmes / 79 % d'hommes
 filière incendie-sec: 4 % de femmes / 96 % d'hommes

Part des femmes et des hommes par catégorie hiérarchique

	Femmes		Hommes	
	2015	2016	2015	2016
cat A	20	19	23	24
cat B	28	27	26	21
cat C	169	167	109	101
TOTAL	217	213	158	146



75% de l'effectif est de catégorie C contre 13% pour la catégorie B et 12% pour la catégorie A. Les catégories B et C sont constituées principalement de femmes avec respectivement 56% et 62%. La catégorie A est la plus égalitaire puisqu'elle comptabilise presque un homme pour une femme (45% Femmes et 55% Hommes)

Au niveau national, dans la FPT:

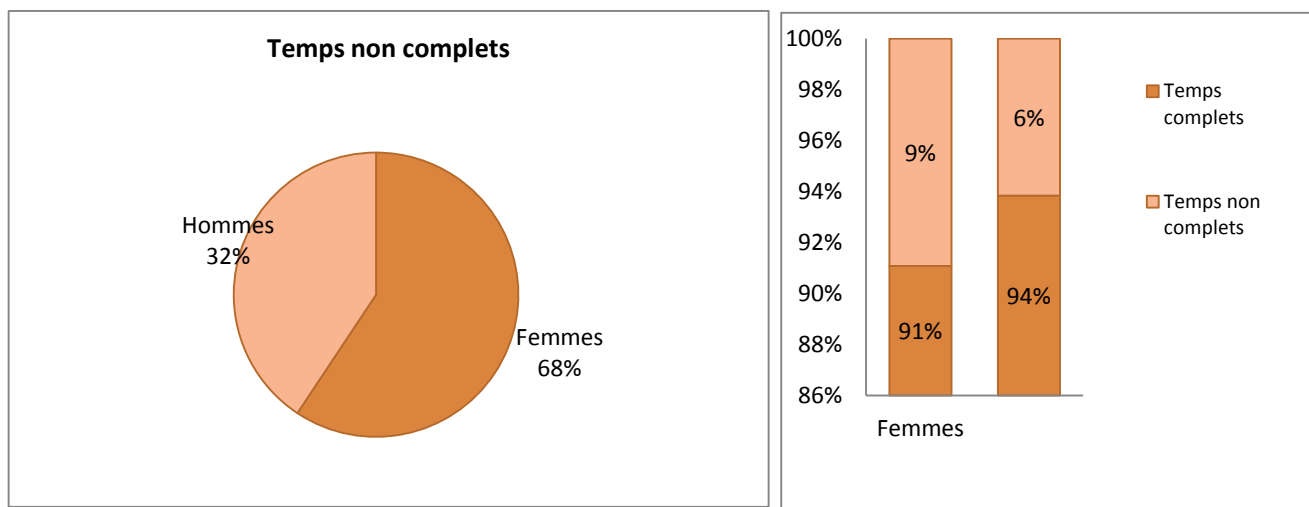
cat A: 60 % de femmes / 40 % d'hommes
 cat B: 64 % de femmes / 36 % d'hommes
 cat C: 60 % de femmes / 40 % d'hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Temps de travail

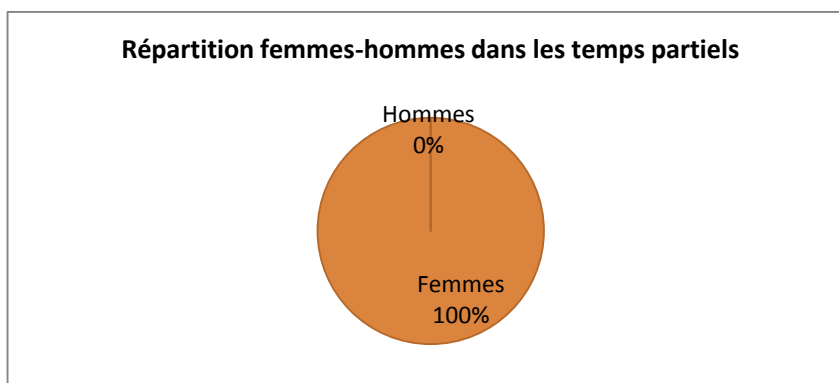
Part des femmes et des hommes à temps complets / non complets

	Femmes		Hommes		% F 2016	% H 2016
	2015	2016	2015	2016		
Temps complets	191	194	153	137	91%	94%
Temps non complets	21	19	10	9	9%	6%
Total	212	213	163	146	100%	100%



Part des femmes et des hommes à temps partiel

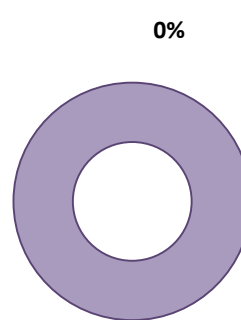
Catégorie		Femmes		Hommes	
		2015	2016	2015	2016
Catégorie A	Temps partiel	3	2	0	0
	Temps complet	17	17	18	19
	Total	20	19	18	19
Catégorie B	Temps partiel	5	7	0	0
	Temps complet	21	18	23	18
	Total	26	25	23	18
Catégorie C	Temps partiel	24	23	0	0
	Temps complet	125	127	108	100
	Total	149	150	108	100
Total toutes catégories	Temps partiel	32	32	0	0
	Temps complet	163	162	149	137
	Total	195	194	149	137



Part des femmes travaillant à temps partiel



Part des hommes travaillant à temps partiel



Le travail à temps partiel ne concerne que les femmes pour l'année 2016.
Aucun homme ne bénéficie d'autorisation de travail à temps partiel.

Au niveau national, dans la FPT:

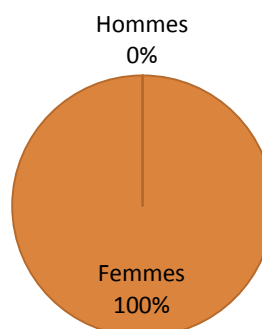
29,9 % des femmes sont à temps partiel / 6,4 % des hommes
en cat A: 22,6 % des femmes / 5,2 % des hommes
en cat B: 28,4 % des femmes / 8,9 % des hommes
en cat C: 31,1 % des femmes / 6,1 % des hommes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Congé parental

	2015	2016
F	4	5
H	0	0
Total	4	5

Congés parentaux



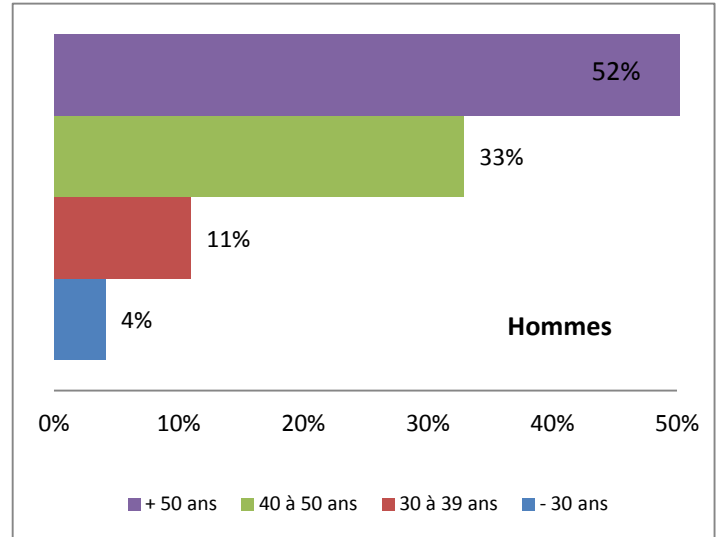
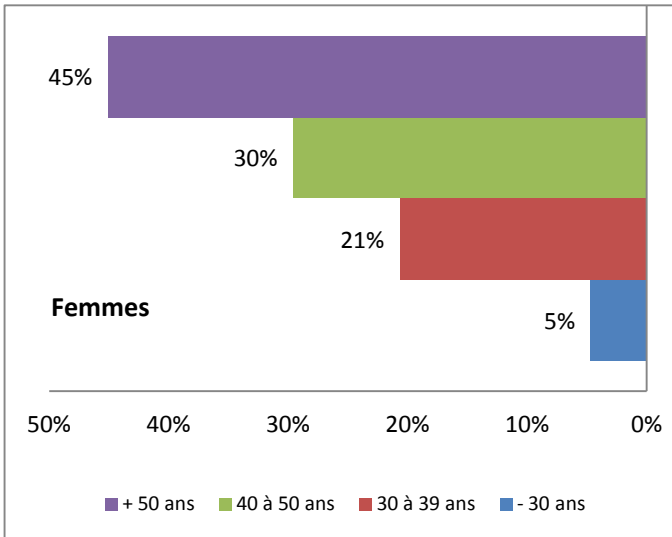
Au niveau national, dans la FPT:

97 % des congés parentaux sont pris par des femmes

Source: DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014

Pyramide des âges

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	96	45%	76	52%
40 à 50 ans	63	30%	48	33%
30 à 39 ans	44	21%	16	11%
- 30 ans	10	5%	6	4%
Total	213	100%	146	100%



La pyramide des âges concernant la Ville de Dole présente une pyramide dite "champignon" présentant ainsi un personnel vieillissant.

Les moins de 30 ans ne représentent que 5% du nombre total des femmes et 4% du nombre total des hommes ; alors que 45% des femmes et 52% des hommes ont plus de 50 ans.

Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen: femmes: 43,9 ans

hommes: 43,6 ans

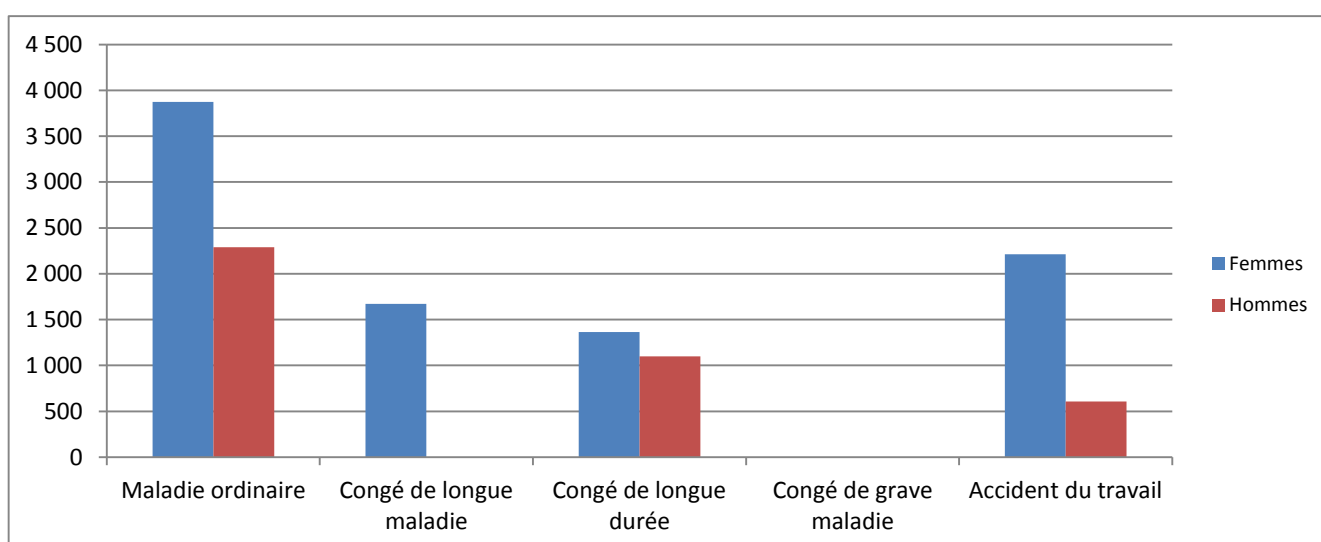
Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)

Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %

hommes: 33,4 %

Répartition des journées d'absences pour maladie en 2016 - Agents permanents

Motifs absences	Femmes		Hommes		Total	Total
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Maladie ordinaire	3 103	3 875	1 440	2 288	4 543	6 163
Congé de longue maladie	921	1 671	0	0	921	1 671
Congé de longue durée	1095	1 364	730	1 098	1 825	2 462
Congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0
Accident du travail	1448	2 211	949	607	2 397	2 818
TOTAL	6 567	9 121	3 119	3 993	9 686	13 114



70% des jours d'absences recensés en 2016 concernent les femmes.
Concernant l'évolution entre 2015 et 2016, le nombre de jours d'absence chez les femmes a augmenté (+39%). Augmentation plus faible chez les hommes de 28% entre 2015 et 2016.

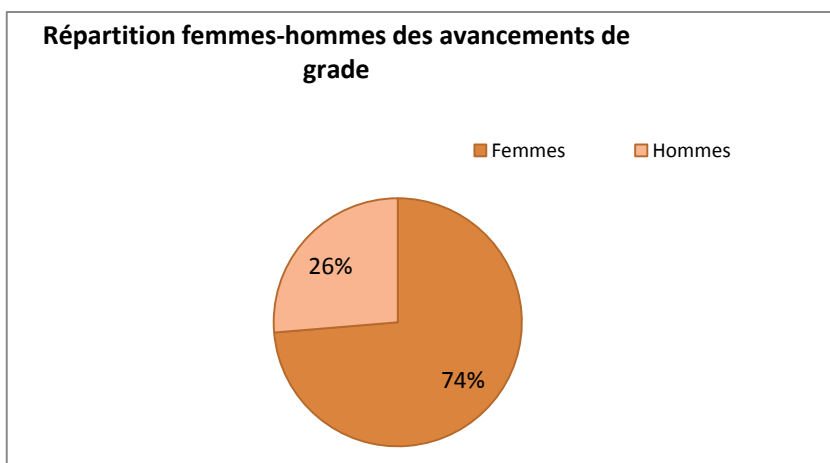
Salaires indiciaires mensuels moyens (ramenés en ETP)

		cat A		cat B		cat C	
		2015	2016	2015	2016	2015	2016
F	administrative	1 932 €	2 005 €	2 131 €	2 237 €	1 648 €	1 629 €
	animation					1 697 €	1 738 €
	culturelle	2 733 €	2 773 €	2 083 €	2 142 €	1 616 €	1 590 €
	médico-sociale	2 570 €	2 608 €	1 863 €	2 063 €	1 646 €	1 626 €
	police municipale					1 683 €	1 713 €
	sportive			2 114 €	2 536 €		
	technique			1 971 €	2 030 €	1 553 €	1 558 €
H	administrative	3 164 €	3 042 €	1 949 €	2 016 €	1 546 €	1 442 €
	animation					1 521 €	1 529 €
	culturelle	2 634 €	2 788 €	2 172 €	2 236 €	1 839 €	1 854 €
	médico-sociale			2 232 €	2 266 €		
	police municipale					1 812 €	1 819 €
	sportive			2 216 €	2 242 €		
	technique	2 938 €	2 947 €	2 091 €	2 155 €	1 666 €	1 682 €

Les augmentations entre 2015 et 2016 s'expliquent, dans un premier temps par l'augmentation de la valeur du point d'indice majoré au 1er juillet 2016 (+ 0,6%), puis dans un deuxième temps par l'évolution de carrière de chaque agent.

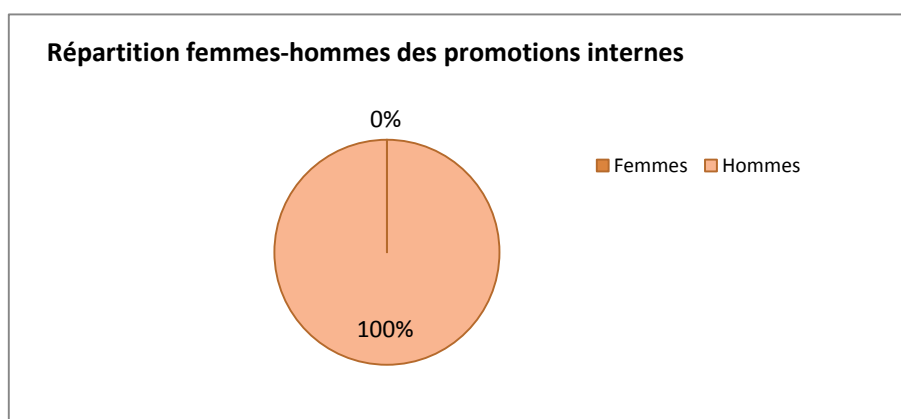
Avancements de grade

	Femmes		Hommes	
	nbre d'avancements		nbre d'avancements	
	2015	2016	2015	2016
cat A	0	1	0	0
cat B	2	2	2	0
cat C	5	11	8	5
Ensemble	7	14	10	5



Promotions internes

	Femmes		Hommes	
	nbre de promotion		nbre de promotion	
	2015	2016	2015	2016
cat A	0	0	0	0
cat B	0	0	0	0
cat C	0	0	0	2
Ensemble	0	0	0	2



En 2016, 19 agents ont bénéficié d'un avancement de grade (14 femmes et 5 hommes) et 2 agents d'une promotion interne (2 hommes).

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle
Autorisations d'absence

En application des dispositions ministérielles applicables aux fonctionnaires territoriaux dans le domaine des congés et autorisations d'absence liées à la maternité, les agents sont autorisés jusqu'à la date de fin d'allaitement de leur enfant, à bénéficier d'une autorisation d'absence dans la limite d'une heure par jour.

Par ailleurs, la collectivité accorde de manière systématique des facilités horaires, non récupérables, aux femmes enceintes dans la limite d'une heure par jour (la collectivité n'attend pas l'avis du médecin de prévention comme le prévoit la réglementation pour octroyer cet aménagement).
Les postes peuvent également être aménagés en cas de nécessité.

Conciliation de l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle
Flexibilité d'horaire

La collectivité accorde des facilités horaires le jour de la rentrée scolaire.

Féminisation du service des espaces verts

Le service des espaces verts compte actuellement 23 agents (personnel permanent, apprentis et contrats aidés pour la Ville de Dole et la CA Grand Dole).

Jusqu'en 2011, une seule femme travaillait au sein du service ; depuis, ce service technique s'est féminisé et compte désormais **8 femmes**.

Les vestiaires et sanitaires du Centre Technique Municipal ont été construits afin de prévoir l'accueil de personnel technique féminin.

Politique territoriale

Association "Femmes debout"

L'association "Femmes debout" est un acteur reconnu et qualifié sur Dole dans la prise en charge des victimes de violences conjugales.

La Ville de Dole subventionne fortement l'association notamment sur la prise en charge des victimes de violences conjugales au titre d'un accueil de jour dans les locaux de l'association situés rue de Verdun en partenariat étroit avec le Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF).

74 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2016.

"Femmes debout" les accompagne dans toutes leurs démarches (mise à l'abri, aide psychologique, santé, dépôt de plainte, accès à leurs droits, recherche de logement...).

La Ville de Dole finance également depuis 2016 l'association qui bénéficie désormais d'un logement pour héberger les femmes le temps nécessaire.

Sur l'année 2016, 6 personnes ont été mises à l'abri, ce qui représente 179 nuitées.

Au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le nombre de femmes victimes de violences est le seul indicateur en augmentation et l'association est l'interlocuteur privilégié des forces de polices.

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient également pour mobiliser les aides et secours d'urgence lorsque ces femmes sont dans le plus grand dénuement en lien avec "Femmes debout".

Les manifestations proposées par "Femmes debout" s'inscrivent dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes qui a lieu tous les 25 novembre.

Deux temps forts ont été proposés le 25 novembre 2016 Salle Dolto (salle mise à disposition au Centre Social Olympe de Gougues) :

- Conférence sur les violences familiales : droit et procédures en présence de Maîtres FAIVRE-PICON, POTRAT et VIGNERON,
- Projection du film "La source des femmes".

Dole s'engage pour le dépistage du cancer du sein.

La Ville de Dole et ses partenaires se sont engagés à promouvoir le dépistage du cancer du sein et ont organisé de nombreuses actions de sensibilisation tout au long du mois d'octobre 2016, dans le cadre de la mobilisation nationale "Octobre rose".

Les objectifs de ces actions sont de réveiller l'opinion, lever les doutes, les craintes, les préjugés et favoriser une meilleure adhésion au dépistage du cancer du sein sur du long terme.

Les agents et les élus de la Ville de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont été solidaires dans la lutte contre le cancer du sein et ont ainsi porté un badge aux couleurs d'octobre rose durant la semaine du 3 au 7 octobre 2016.

Le 3 octobre 2016, une journée d'information s'est tenue dans le hall de l'Hôtel de Ville avec :

- des stands d'information tenus par la CPAM, l'association de Dépistage des Cancers et la Ligue Contre de Cancer pour échanger autour du cancer du sein, sa prévention et sa prise en charge,
- une exposition intitulée "La guerre des tétons", réalisée par Lili Sohn diagnostiquée d'un cancer du sein ; sous la forme d'une bande dessinée, elle y raconte son quotidien, ses émotions, son expérience,
- deux animations de la CPAM "pause santé", pour apprendre à prendre soin de soi et de sa santé,
- des réunions d'information sur le dépistage du cancer du sein, avec un échange privilégié avec des médecins spécialistes.

Des actions de sensibilisation du grand public ont également été menées :

- illumination de 6 bâtiments en rose durant le mois d'octobre 2016,
- deux demi-journées portées par des partenaires associant la promotion du dépistage et l'activité physique :
 - le 8 octobre 2016 après-midi, l'Espace santé Dole Nord Jura a proposé une demi-journée autour de l'activité physique,
 - le 9 octobre 2016 matin, le Dole Athlétisme Club a proposé une marche rose appelée "la doloise".